

La psychologie du développement, LAVAL V. (2002) _ Extraits
« Chapitre : La théorie d'Henri Wallon (1879-1962) »

Pour expliquer comment, au cours du développement, les comportements évoluent d'une origine biologique à une signification psychologique, Wallon décrit 3 notions fondamentales: mouvement, émotion et imitation. En particulier, Wallon vise à expliquer comment le mouvement, pure agitation motrice, comment les cris et les pleurs, pures décharges motrices, acquièrent une signification psychologique, c'est-à-dire comment ils permettent l'établissement d'une liaison avec l'entourage. Ces 3 notions, qui ont une base motrice, sont intimement liées, et leur évolution est sous-tendue par la double influence des facteurs psychologiques et sociaux. Elles jouent un rôle central dans le développement.

Selon Wallon, le mouvement remplit 2 fonctions : une fonction d'action sur le milieu extérieur (préhension, locomotion, manipulation...), et une fonction d'expression (posture, mimique, attitude...). Au cours des premiers mois de la vie, les gestes sont essentiellement des expressions: ils sont tournés vers les autres. Chez le bébé, la fonction expressive du mouvement est première. Le mouvement est d'abord un moyen d'expression de soi-même et de relations avec autrui. La primauté et le rôle capital de la fonction expressive du mouvement dans le développement résultent dans la dépendance vitale du bébé à l'égard du milieu humain. Ce qui explique également que les relations de l'enfant avec le milieu humain apparaissent avant les relations qu'il entretient avec le milieu physique. (...)

Ce sont les interprétations de l'entourage qui donnent aux premiers mouvements du bébé une valeur expressive. L'enfant communique avec son entourage au travers de ses mouvements en rapport avec ses besoins. Selon Wallon, « le mouvement est tout ce qui peut témoigner de la vie psychique et il la traduit tout entière, du moins jusqu'au moment où survient la parole. Avant elle, l'enfant n'a pour se faire entendre, que des gestes, c'est-à-dire des mouvements en rapport avec ses besoins, ou son humeur, ainsi qu'avec les situations » (Wallon, 1959, p.235). Le mouvement apparaît donc comme étroitement lié à la notion d'émotion : il est la manifestation de la face cachée de l'émotion. (...)

Dans l'œuvre de Wallon, l'émotion revêt une importance considérable. Au cours de ses premiers mois de vie, le bébé se caractérise par une différence marquée entre son incapacité à réaliser des actes indispensables à sa survie et une maturation précoce de sa capacité à manifester des émotions. L'émotion se caractérise par sa double nature : elle est à la fois un fait physiologique (simple réaction musculaire initiale) et un comportement social. Comme le souligne Wallon, elle est « ce qui soude l'individu à la vie sociale par ce qu'il peut y avoir de plus fondamental dans sa vie biologique (Wallon, 1963b, P.65). L'émotion joue un rôle fondamental dans le développement, dans la mesure où elle marque l'entrée de l'enfant dans la vie psychique. L'émotion apparaît comme le moyen privilégié de communication avec l'entourage avant l'apparition du langage : elle est un moyen pour l'enfant d'agir sur autrui, et aussi réciproquement, un moyen pour autrui d'agir sur l'enfant. Par exemple, les premiers cris de l'enfant deviennent, grâce aux réactions et interprétations de l'entourage, un moyen de communication.(...)

De l'analyse des relations qui existent entre imitation et motricité, Wallon conclut que l'imitation est mouvement : elle consiste en une activité posturale. Les premières imitations prennent la forme d'imitations en présence du modèle (geste en écho, mimétisme, etc.). Pour Wallon, cette imitation immédiate ne constitue pas la véritable imitation. Pour lui, il n'y a pas d'imitation dans le cas de la simple reproduction d'une conduite d'autrui. La reproduction d'un geste ou d'un son immédiatement après sa production par le modèle constitue une simple activité motrice : l'imitation est un mouvement pour soi, une sorte d'accommodation aux attitudes de l'autre. Ce qui fait défaut dans cette imitation immédiate, c'est l'absence de représentation abstraite du modèle. La véritable imitation, selon Wallon, n'implique pas seulement des sources visuelles ou auditives, mais elle doit être différée dans le temps. Dans sa définition, l'imitation apparaît étroitement liée à la notion de représentation et assure le passage du sensori-moteur au représentatif.